

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va »

Sénèque

Quizz

Je dispose d'un document écrit qui projette mon entreprise à cinq ans

J'ai partagé ce plan stratégique avec mes collaborateurs, mes proches, mes actionnaires, mon banquier ?

Mes objectifs et les moyens pour y parvenir sont clairement identifiés, et quantifiés

Mon plan stratégique comprend des points de contrôle intermédiaires pour évaluer son exécution

Je me replonge régulièrement dans mon plan stratégique pour évaluer les écarts entre ce qui était prévu, et ce qui se passe réellement

Si vous avez coché toutes les cases, vous pouvez passer cette fiche.

Sinon... bonne lecture !

Ecrire pour ne pas subir !

« Imaginer ce que sera mon entreprise dans cinq ans ? Je ne sais même pas où je vais déjeuner ce midi ? alors dans cinq ans, on verra bien ! ».

Bien que caricaturale, cette réflexion illustre la difficulté pour le dirigeant de se projeter à moyen terme, face aux contraintes du quotidien. Et plus encore, à formaliser cette projection en rédigeant sa feuille de route, son plan stratégique, ou tout simplement, ses envies pour l'avenir.

Préparer l'avenir

Que vous soyez majoritaire au capital, ou dirigeant pour le compte d'actionnaires, la stratégie de votre entreprise doit être en cohérence avec la vision plus personnelle de ses propriétaires. Vous envisagez de céder votre société ? Cinq années ne seront pas superflues pour préparer au mieux cette étape, et passer d'une entreprise «valorisable» à une entreprise «vendable». Vous comptez bien rester encore de longues années aux commandes ? Raison de plus pour coucher sur le papier vos projections pour l'avenir, et tracer la route pour y parvenir.

Rédiger pour structurer la pensée

La rédaction d'un plan stratégique à moyen / long terme demeure un exercice nécessaire et structurant. Parce que les idées passent, tandis que les écrits restent. Aussi, parce qu'écrire est une façon de dompter ses pensées, de maîtriser les dizaines de paramètres qui s'enchevêtrent, et de quantifier les objectifs et les moyens nécessaires pour les atteindre.

Un document à partager

Formaliser votre plan stratégique, c'est aussi vous donner les moyens de partager votre vision : avec vos cadres qui devront porter cette stratégie, avec l'ensemble de vos collaborateurs qui préféreront l'adopter plutôt que la subir, mais aussi avec votre banquier, qu'une vision de l'avenir rassurera à coup sûr !